



**MINISTÈRE  
DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**LA CHEFFE DE PROJET NATIONAL A L'ANTIBIORESISTANCE**

Pr Céline Pulcini

Affaire suivie par : Dr Christine Godin-Benham

Tél. : 01.40.56.87.89

Mèl. : [christine.godin@sante.gouv.fr](mailto:christine.godin@sante.gouv.fr)

Nos réf. : D.21-007596

Paris, le **26 OCT. 2021**

La Cheffe de Projet national à  
l'Antibiorésistance

à

Monsieur le Docteur Pierre Parneix  
Président de la SF2H

**Objet :** Complément de la saisine envoyée le 25 mars 2021 à la SF2H

Monsieur le Président,

La SF2H a été sollicitée par le Ministère des Solidarités et de la Santé dans le cadre d'une saisine datant du 25 mars 2021 afin de produire des recommandations professionnelles sur le thème de la prévention et du contrôle de l'infection (PCI), notamment des préconisations concernant les ETP nécessaires pour les équipes opérationnelles d'hygiène (EOH) et les équipes mobiles d'hygiène (EMH).

Nous vous sollicitons en tant que Société Française d'Hygiène Hospitalière afin d'intégrer à vos travaux en cours des recommandations professionnelles concernant les besoins en formation des professionnels de santé en charge des programmes de PCI (i.e. CPIas, EOH, EMH).

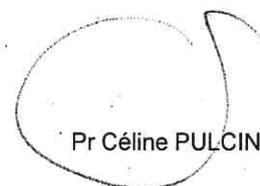
Vos recommandations incluront, en se basant notamment sur les recommandations nationales et internationales ainsi que la littérature scientifique :

1. Une évaluation de l'existence de recommandations professionnelles adaptées au contexte français définissant le socle de compétences minimales qui servirait de référentiel métier et devrait être inclus dans la formation initiale ou continue de ces professionnels ; à défaut, vos suggestions quant à l'approche que vous préconisez pour développer ces recommandations professionnelles ;
2. Vos préconisations sur les formations diplômantes, que ce soit dans le cadre de la formation initiale ou continue (e.g. FST Hygiène – prévention de l'infection, résistance ; Diplômes universitaires), nécessaires à ces professionnels pour intégrer les dispositifs régionaux et locaux de PCI ;
3. Une estimation du nombre annuel d'ouverture de postes FST Hygiène – prévention de l'infection, résistance nécessaire (avec une prospective couvrant les dix années qui viennent) pour une adéquation entre les effectifs formés et les besoins nationaux, en cohérence avec vos préconisations concernant les ETP nécessaires pour les EOH et EMH.

14 avenue Duquesne – 75350 Paris 07 SP  
Tél. 01 40 56 60 00 - [www.social-sante.gouv.fr](http://www.social-sante.gouv.fr)

Le rendu de votre travail est attendu pour juin 2022 au plus tard.

Nous vous remercions d'avance pour votre mobilisation sur ce sujet majeur de santé publique et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.



Pr Céline PULCINI

Monsieur le Dr Pierre Parneix  
Président de la Société Française d'Hygiène Hospitalière (SF2H)  
13 rue Kerjean Vras - 29200 Brest